



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ÉLECTIVE
SAMEDI 12 SEPTEMBRE
2026**

**Espace Saint-Jean
Place Saint Jean
77000 MELUN**

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le samedi 12 septembre, les membres du comité Sud-Est-Francilien de la Fédération Française de Scrabble dûment convoqués se sont réunis en assemblée générale électorale à Melun, sur convocation de la présidence du comité et après appel à candidatures effectué dans les voies réglementaires le 18 juin 2026.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Élection de l'équipe dirigeante du comité Sud-Est-Francilien de la FFSc.

① Vérification du quorum

À l'ouverture de la séance, il est procédé à la vérification des membres présents et représentés.

Le quorum requis pour la tenue de l'assemblée générale électorale était fixé à **341 voix**.

L'assemblée réunit 28 membres présents. Les clubs présents ou représentés étaient les suivants :

- **AVON (V03)**
- **CESSON (V32)**
- **JOINVILLE-LE-PONT (V10)**
- **L'HAY-LES-ROSES (V07)**
- **LE PERREUX (V11)**
- **LE-PLESSIS-TREVISE (V05)**
- **LIEUSAIN (V39)**
- **LONGUEVILLE (V15)**
- **MAISONS-ALFORT (V22)**
- **MELUN (V24)**
- **MENECY (V09)**
- **NEUILLY-PLAISANCE (V01)**
- **SAINT-MAUR-DES-FOSSES (V17)**
- **SAINT MICHEL-SUR-ORGE (V29)**
- **SCRABBLE LISSES (V33)**
- **SOIGNOLLES-EN-BRIE (V37)**
- **SUCY-EN-BRIE (V19)**
- **VINCENNES (V36)**
- **YERRES (V08)**

En tenant compte des pouvoirs, le nombre total de voix représentées s'élève à **229**.

Le quorum n'étant pas atteint, l'assemblée générale élective ne peut valablement délibérer dans les conditions prévues pour cette première convocation.

② Transformation en assemblée générale extraordinaire

Conformément aux dispositions statutaires applicables (article 10), l'assemblée générale est alors appelée à se poursuivre sous la forme d'une assemblée générale extraordinaire, afin de statuer sur l'élection de l'équipe dirigeante.

Les membres présents et représentés prennent acte de cette situation.

③ Élection de l'équipe dirigeante

Une seule liste de candidats est présentée à l'élection.

Après présentation de cette liste conduite par Pascal Astresses, président sortant et appel au vote, l'assemblée procède à l'élection de l'équipe dirigeante du comité Sud-Est-Francilien.

La liste unique est élue.

Pascal ASTRESSES

Catherine ASTRESSES

Martine BRIGANDAT

Willy FERDINAND

Marie-Jo LORMAIL

Yann MELNOTTE

Jean-Pierre SCATTON

Sylvie VIARD

L'équipe dirigeante ainsi élue est appelée à exercer ses fonctions pour quatre ans (2026-2030) conformément aux statuts de la Fédération française de Scrabble et du comité Sud-Est-Francilien.

④ Élection des délégués de comité :

Délégués titulaires : Yann MELNOTTE et Catherine ASTRESSES

Délégués suppléants : Marie-Jo LORMAIL et Catherine MELNOTTE

Ces délégués sont élus pour la période 2026-2030

⑤ Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le présent procès-verbal est établi pour rendre compte des délibérations et décisions prises au cours de l'assemblée générale élective, poursuivie en assemblée générale extraordinaire conformément aux statuts.

Fait à Melun, le 12 septembre 2026.

Le président de séance
Nom : Pascal Astresses

La secrétaire de séance
Nom : Marie-Jo Lormail

Signature :

Signature :